**Consigne pour ecrire la synthèse**

Ce dossier a pour objectif de vous permettre de comprendre des exigences à l’exercice de **la note de synthèse**

Vous trouverez dans ce dossier l’ensemble des réponses apportées aux différents écueils qui vous empêchent de progresser et de réussir cette épreuve souvent redoutée. C’est la raison pour laquelle les exercices proposés sont tous différents et concernent aussi bien des impératifs de fond que de forme.

**I. Les démarches nécessaires pour réussir l’épreuve**

**L’analyse des documents proposés pour la synthèse**

Cette analyse consiste d'abord à étudier le dossier (**Annexe 1**) et ensuite à en réaliser le relevé d'idées (**Annexe 2**).

**A. L'étude des documents**

Elle débute par ***l'analyse du sujet***. Il faut considérer notamment ***les mots clés*** et s'attacher à *identifier le thème* en essayant également, si possible, de *déterminer*, quels sont *les objectifs de* la synthèse.

Vient ensuite le survol du dossier où il faut seulement prendre en compte *les titres, sous-titres, résumés d'articles (ou chapeaux)*, ainsi que *les passages mis en relief* (qu'ils soient encadrés, en gras, en italique ou soulignés). Il faut parvenir à:

* comprendre le sens général de chaque document ;
* évaluer l'adéquation de chaque document avec l'intitulé du sujet ;
* déterminer un ordre de lecture des documents en fonction de leur nature et de leur importance.

L'étude des documents se poursuit par une analyse plus approfondie des textes. Celle-ci est sélective : les passages ou documents n'ayant pas de rapport avec le sujet sont ignorés. Il faut procéder paragraphe par paragraphe et veiller à faire la part entre l'essentiel et les éléments secondaires.

L'étude des documents conduit à un relevé d'idées qui sera utilisé plus tard pour établir le plan de la note de synthèse.

**Faites exercice 1 proposé dans l’annexe 2.**

**B. Le relevé d'idées**

Le relevé d'idées est l'aboutissement de l'analyse des différents documents, étudiés **par ordre d'importance**. Une **des méthodes** possibles est notamment **celle des colonnes.** Elle consiste à matérialiser, au brouillon, des colonnes correspondant chacune à un document, une dernière colonne supplémentaire étant rajoutée afin d'y noter les idées susceptibles d'être utiles pour l'introduction, la conclusion, le développement de la synthèse.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Document** | **idées** | **Idées supplémentaires** | |
| **les idées identiques ou voisines;** | **les idées qui s’opposent** |
| Document 1 |  |  |  |

**Attention :** deux obstacles sont à éviter : le relevé des idées ne doit pas être trop sélectif ou, au contraire, effectuer un relevé trop étoffé, dont le contenu est riche et varié.  
Bien entendu, ***il ne s'agit pas de recopier des extraits des documents***. Vous devez exprimer ***de manière personnelle les idées essentielles***qui se dégagent de chaque document et rester fidèle aux textes, en étant suffisamment précis pour que vous puissiez exploiter votre relevé, dans la suite de la composition de la synthèse, sans être obligé de revenir au dossier.

**Faites exercice 2 dans l’annexe.**

C'est à partir du relevé d'idées qu'est établi le plan détaillé de la note de synthèse.

**II. Le plan détaillé et la rédaction de la note de synthèse**

Pour rédiger la note de synthèse, vous devez construire votre plan puis rédiger votre synthèse.

1. **Le plan détaillé**

Tous les éléments du relevé d'idées doivent s'intégrer dans les différentes parties de la synthèse. Vous êtes amenés à considérer les liens qui peuvent exister entre les idées importantes afin d'élaborer les grandes lignes (le plan) de la synthèse. Votre plan doit être en adéquation avec les textes et le sujet traité ; il faut aussi que le plan soit équilibré (toutes les sous-parties doivent être à peu près de même taille et présenter sensiblement un intérêt équivalent).  
Pour l'établissement du plan, il n'est pas nécessaire de rechercher la complication : le plan doit être avant tout ***logique, clair et facilement compréhensible*.** Ainsi, il est préférable *d'analyser,* dans la première partie, ***les causes d'un problème* et *les données correspondantes*.** Pour ce qui est de la deuxième partie, ce sont plutôt ***les conséquences qui sont exposées*, *les éventuelles solutions, les conditions de leur mise en œuvre****…* Les parties et sous-parties sont les étapes d'une démonstration ; elles ne doivent pas être de simples thèmes juxtaposés.

La synthèse peut comporter deux ou trois parties mais, en général, il vaut mieux se limiter à deux parties. *Le plan doit être clairement apparent sur la synthèse*. Il vaut mieux le "matérialiser" par *une numérotation* (I et II pour les parties **; A et B** pour les sous-parties), ainsi que par *des titres de parties et sous-parties.*

**Faites exercice 3 dans l’annexe.**

Le plan étant établi, vous peuvez donner un titre à votre note de synthèse avant de passer à la rédaction du devoir.

1. **La phase de rédaction**

La note de synthèse doit être rédigé : il s'agit d'une épreuve écrite de français. Il convient d'adopter *un style impersonnel* : l'emploi de la première personne est à bannir. Parallèlement, il faut *rester neutre* (toute prise de position est à exclure) et *s'en tenir* strictement *aux idées du dossier*. Une présentation *aérée* facilite la lecture de la synthèse.  
Surtout, une note de synthèse est structurée ; elle comporte donc *une introduction, un développement et une conclusion :*

Le titre Il doit prendre en compte l’ensemble des documents et être informatif (indiquer le thème principal commun à tous les documents), précis et aussi concis que possible. Le titre doit être purement informatif et qu’il doit indiquer, de façon brève mais non réductrice, la problématique du dossier.

L’introduction Il est conseillé de présenter brièvement le corpus de documents en indiquant au minimum la source et la date, (on pourra, par la suite, pour s’y référer, ne mentionner que le numéro du document), d’introduire le thème, ainsi que la problématique (le ou les questionnements pouvant émerger du thème commun) et les axes de réflexion permettant de traiter ces questionnements. L’introduction doit néanmoins rester concise étant donné le nombre limité de mots à respecter. L’introduction doit englober la présentation du corpus et la formulation de la problématique chacun des documents est présenté en détail (source, auteur, titre, date de parution). Tout ajout d’information non présente dans le corpus est sévèrement sanctionné.

Le développement Il peut comporter deux à quatre parties correspondant aux axes de réflexion répondant à la problématique dégagée. Les éléments communs mais aussi les éléments divergents ou opposés répertoriés dans les documents du corpus permettent de poser la problématique. Dans cette partie où apparaît la synthèse, les éléments clefs relevés doivent être présentés non pas sous forme de résumé chronologique (c'est-à-dire comme les résumés consécutifs des divers documents) mais confrontés et croisés suivant la problématique retenue qui doit être la seule ligne directrice. Ces éléments doivent donc être réorganisés de façon cohérente et hiérarchisée. Ils doivent être reformulés : les phrases copiées et les citations trop nombreuses doivent être évitées. Il faut se cantonner à une présentation objective des points de vue exprimés dans les documents.

La conclusion C’est une conclusion-bilan. Elle propose un bilan des divers axes de réflexion qui ne doit comporter ni opinion personnelle ni ajout d’information.

 Faites la synthèse des documents proposés

.